

France Télévisions met en place une formation juridique de référence pour tous les professionnels de l'image avec Micropole Institut

Premier groupe audiovisuel de l'hexagone, France Télévisions place la formation comme un axe prioritaire de sa politique de Ressources Humaines et se lance dans la création d'une formation de référence traitant du droit à l'image, aux côtés de Micropole Institut, organisme de formation spécialisé en e-learning.

Un sujet stratégique

Dans le cadre de ses activités télévisuelles, les différentes chaînes de France Télévisions sont confrontées au quotidien aux questions juridiques associées à la diffusion. La législation relative au droit à l'image pouvant être sujet à interprétation, la Direction de l'information, le service formation et l'Université interne ont souhaité créer un module de formation de référence pour tous les professionnels de l'image. France Télévisions souhaite, à travers cette formation dont le sujet n'a jamais été traité auparavant, apporter et consolider les connaissances juridiques liées au traitement de l'information pour tous les professionnels de l'image et transmettre les bonnes pratiques pour éviter les risques juridiques tout en produisant une information riche et de qualité.

Un module interactif et une communication accrue

France Télévisions fait le choix du e-learning pour former ses collaborateurs et se tourne alors vers Micropole Institut, un organisme de formation spécialisé en informatique et en e-learning. Près de 3 000 salariés sont concernés par cette formation : journalistes, rédacteurs, monteurs documentalistes...etc. Animé par un journaliste, le module est rythmé par de nombreuses interviews pour renforcer son interactivité et attractivité. Pour le contenu, France Télévisions s'est rapproché d'experts incontestables sur le sujet : procureur, avocats, juges... pour enrichir le module de différents points de vue.

France Télévisions a fait le choix de communiquer largement sur le module, à la fois via le magazine interne, une newsletter sur l'intranet et un teaser, réalisé également par les équipes de Micropole Institut.

« Depuis le début de notre collaboration, j'ai apprécié le professionnalisme et la grande réactivité des équipes de Micropole Institut. L'accompagnement dans un projet stratégique comme la mise en place d'une plateforme LMS ou la création de modules a été d'une qualité irréprochable. Leur rigueur et leurs conseils avisés nous ont permis de nous sentir totalement sécurisés sur des sujets parfois difficiles à appréhender. C'est une collaboration fructueuse. » Explique Anne Daroux, Responsable partenariats, développement & e-learning à l'Université France Télévisions.

D'ailleurs, dans le prolongement de ce premier module, un deuxième va voir le jour 1^{er} trimestre 2015 et donnera toutes les informations nécessaires relatives au « Droit de la presse ». Micropole Institut sera de nouveau partenaire !



Contacts Presse

Micropole Institut | Marion Favier | 06 63 02 72 43 | mfavier@micropole.com

Micropole Institut | Emilie Louf | 01 55 06 89 89 | elouf@micropole.com

À propos de Micropole Institut | www.micropole-institut.com

Filiale du groupe Micropole, Micropole Institut est un organisme de formation professionnelle spécialisé dans l'informatique, le développement personnel et l'e-learning présent à Paris, Nantes, Toulouse et Lyon. Les solutions catalogue offrent près de 500 formations éligibles au DIF. Les solutions multimodales à 360° permettent, du conseil à la mise en œuvre, d'assurer le déploiement de dispositifs complets de formation au sein des entreprises. Les solutions e-learning mettent à disposition une équipe d'expert pour la mise en place de plateformes et de contenus e-learning spécifiques.



Contacts Presse

Micropole Institut | Marion Favier | 06 63 02 72 43 | mfavier@micropole.com

Micropole Institut | Emilie Louf | 01 55 06 89 89 | elouf@micropole.com